



OUVRIER-ÈRE POLYVALENT-E ÉLEVAGE LAITIER

Dans une exploitation d'élevage, l'ouvrier-ère polyvalent-e d'élevage laitier assure des tâches d'élevage (traite, soins aux animaux, alimentation...) et participe à l'ensemble des travaux de l'exploitation (travaux des champs, entretien du matériel et des bâtiments, clôtures...).

Contrats et temps de travail

CDI temps plein en exploitation ; CDI ou CDD en service de remplacement. Contrat avec heures supplémentaires, très souvent autour de 39h00.

Environnement de travail

L'agent polyvalent-e d'élevage laitier travaille dans une exploitation agricole.

Il-elle peut aussi être amené-e à travailler pour plusieurs employeurs, dans le cadre d'un emploi partagé ou dans des services de remplacement.

L'agent polyvalent-e d'élevage laitier travaille à l'intérieur des bâtiments pour certaines tâches d'élevage (traite, soins...), mais aussi en extérieur (animaux au pâturage, travaux des champs, clôtures...). Il-elle utilise souvent des technologies pour l'élevage et les cultures (automatisme, informatique, etc.).

La journée en élevage laitier s'articule autour de la traite. S'il-si elle assure les deux traites quotidiennes (matin et soir), l'agent polyvalent-e d'élevage laitier a une amplitude de travail élevée avec une coupure importante de mi-journée (par exemple 7h/11h30 – 16h30-19h00). S'il-si elle n'en assure qu'une, ses horaires seront continus et ses activités plus variées. Il y a une très grande variabilité de pratique entre les exploitations à ce niveau.

Il-elle sera le plus souvent amené-e à travailler certains week-ends et jours fériés.

Repères de rémunération

La fourchette des salaires minima de la convention collective applicable en Loire-Atlantique sur les postes d'ouvriers qualifiés (4 échelons du 310 au 420) est de 1539,45 € à 1730,55 € brut, base 35h00 (depuis le 01/04/2015). La convention collective et les accords collectifs applicables aux entreprises de ce secteur en Loire-Atlantique prévoient plusieurs avantages conventionnels : prime de fin d'année, prime d'ancienneté, régime complémentaire de prévoyance et de santé.

PERSPECTIVES DE RECRUTEMENT

100
postes par an
sur le département



Postes à pourvoir uniquement en zone rurale (principalement dans le **NORD DU DÉPARTEMENT** et dans le **SUD OUEST DU DÉPARTEMENT**).

- Réalisation de la traite en autonomie.
- Soins aux veaux (buvée, surveillance...).
- Alimentation des laitières et des autres troupeaux : distribution mécanisée des fourrages, apports complémentaires.
- Nettoyage et paillage des locaux.
- Gestion des mouvements d'animaux : changement de lot, isolement, conduite du troupeau au pâturage.
- Observation du comportement des animaux, détection et traitement des maladies fréquentes.
- Réalisation des soins aux animaux (sanitaire, vêlages...).
- Participation au suivi technique de l'élevage et enregistrement des activités (entrées et sorties d'animaux, suivi sanitaire, suivi reproduction).
- Participation aux travaux des champs (préparation du sol, récoltes, fenaisons...).

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

- Effectuer la maintenance des installations et des bâtiments.
- Entretien des clôtures.
- Assurer la maintenance courante des matériels agricoles.
- Le-la salarié-e peut aussi être amené-e à intervenir sur une autre production animale de l'exploitation (troupeau allaitant, atelier volaille, engraissement porcin...), ou sur d'autres types d'élevages, particulièrement pour les agents de remplacement.

CONNAISSANCES À AVOIR OU À ACQUÉRIR

- Les gestes de l'élevage (traite, soins, manipulation...).
- Connaissances techniques de l'élevage (physiologie, maladies, alimentation, reproduction...).
- Le comportement du bovin.
- Les règles d'hygiène.
- Maîtrise de la conduite et de l'utilisation des matériels d'élevage (alimentation, paillage...).
- Capacité à utiliser l'outil informatique.
- Les gestes et postures de sécurité.

APTITUDES

- Autonomie : capacité à s'organiser; réactivité.
- Prise de consignes, aptitude à rendre compte de son travail.
- Sens de l'observation.

Conditions et modalités d'accès

FORMATIONS RECOMMANDÉES

- CAPA production agricole, utilisation des matériels.
- Brevet professionnel travaux de la production animale, spécialité élevage de ruminants.
- Bac Pro conduite de gestion de l'exploitation agricole, spécialité système à dominante élevage.
- BTS productions animales.
- Certificat de spécialisation conduite de l'élevage laitier.

Comme pour beaucoup de métiers agricoles, l'acquisition de compétences se fait idéalement par une formation en alternance.

PASSERELLES POUR VENIR VERS CET EMPLOI

- Autres secteurs d'élevage, notamment spécialisés (secteur équin).
- Conduite d'engins.

Perspectives d'évolution

AU SEIN DE LA FILIÈRE

L'agent polyvalent-e d'élevage laitier peut évoluer vers un poste de :

- responsable d'élevage s'il-elle acquiert suffisamment d'autonomie et d'expertise sur la production laitière,
- technicien-ne d'élevage avec un complément de formation et des aptitudes à la communication en travaillant par exemple dans une coopérative d'aliments ou dans un syndicat de contrôle laitier,
- éleveur-euse en production laitière après l'obtention de connaissances en économie et en gestion avec un approfondissement des connaissances techniques.

FORMATIONS ENVISAGEABLES

- BTS/Productions animales.
- BTS/Analyse et conduite de systèmes d'exploitation.
- CS et licences professionnelles.
- BTS/Génie des équipements agricoles.
- Bac pro/Agroéquipement.
- CS/Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance.